



Ecole Fondamentale Saint-François
Rue de Pintamont, 28 7800 Ath
Directrice : Solbreux Marie-Ghislaine
068/28 38 47

Site internet : www.saintfrancoisath.be
Courriel : direction@efsaintfrancois.be
Page Facebook : Ecole maternelle et primaire
Saint-François

Fiche de renseignements 2026-2027

Chers parents,

C'est avec plaisir que nous accueillerons votre enfant dans notre école dès le 25 août 2025, ci-joint :

- ☐ La « fiche inscription élève ».
- ☐ L'autorisation parentale de publication.
- ☐ Le talon « Adhésion aux différents projets et règlements de l'école » ; à compléter.

Merci de nous remettre au plus vite :

- ☐ Une composition de ménage récente.
- ☐ Photocopie de la carte de mutuelle ou d'identité de l'élève

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter la direction au 068/28.38.47.

1. Les attributions.

Les maternelles :

Mme Joëlle Richart, Virginie Biltresse, France Morcrette et Stéphanie Legay

Les primaires :

- | | |
|---|--|
| ➤ 1 ^{ère} : Mme Nathalie Fontaine | ➤ 3 ^e et 4 ^e : Mme Sorayia Debbach |
| ➤ 2 ^e : Mme Marie-Laurence Swysen | ➤ 5 ^e : Mme Annick Van Lierde |
| ➤ 3 ^e et 4 ^e : Mme Stéphanie Pirard | ➤ 6 ^e : Mme Laurie Ghyselings |

2. Les frais scolaires.

Tous les frais seront à effectuer via l'application Apschool :

Les repas (potage, plat, dessert et eau) 4€ pour les maternelles 4€60 pour les primaires

Le potage : 0€50 pour tous les élèves.

Les garderies de 6h30 à 18h30. La garderie est gratuite de 7h30 à 16h (sauf le mercredi après-midi)

En dehors de cette plage horaire, un forfait de 1€ la ½ heure sera exigé.

Etude dirigée de 15h30 à 16h30 (Uniquement sur inscription pour les enfants de primaire) : 1€ séance

Les classes de dépassement : classes vertes en P2 et de neige en P6.

Adhésion aux différents projets et règlements

Sur notre site internet www.saintfrancoisath.be, vous trouverez les documents suivants :

- Le projet d'établissement
- Le règlement d'ordre intérieur (R.O.I.)
- Le règlement des études
- Le projet pédagogique
- Le projet éducatif

Talon à compléter et à remettre avec la fiche signalétique et l'autorisation parentale de publication :

Madame/Monsieur

Parent(s) de

Déclarons avoir pris connaissance des règlements/projets de l'école Saint-François et y adhérons.

Signature :

.....